



Voisin qui ne respecte pas son permis de construire..

Par **justine**, le **25/04/2008** à **21:12**

bonsoir rnalors voila notre gros problème..rnnous avons un voisin qui rénove ça maison depuis deux ans maintenant (il n'y habite toujours pas).rnn'ayant jamais eu de respect pour ces voisins... et pour rien du tout..rnnous nous sommes aperçu qu'il n'avait pas respecter les plans de sont permis qui avait té accordé par la dde....rnsa maison devait être à 9M85 et la voila haut perché à 10M35 même plus....rnnous avons fait constater cela par huissier de justice.. pris un avocat et voila que une semaine en arrière notre voisin nous envois pour se défendre une lettre menssongère disant qu'il a refait une demande de permis qui a été accordé par telephone par la dde... le plus pire c'est qu'à la fin de la lettre il met le dos sur les ouvrier qui peuvent se tromper dans les mesures.....rnbref il nous prend pour des beau petit debile.... et ça depuis le debut...rnl'avocat à écrit à la commune pour lui faire un areter mais celle ci n'a rien fait du tout...donc, nous allons au tribunale....rnpj'ai peur car il me harçèle en me disant que l'on va perdre et qu'il est dans ces droits.... il dit aussi que l'huissier et con... que notre avocate n'arrivera à rien... et qu'il va nous pourrir la vie quand il y habitera...rnpj'ai peur.. pensez-vous vraiment qu'il peut gagner? ça serait le monde à l'envers quand-mêmernpouvez vous me dire se qu'il encourt? rnmerçirnjustine